

3 octobre 2023 : Les AESH mobilisé•es

Dans le cadre de la journée nationale de mobilisation des AESH du 3 octobre, le SNETAP-FSU avec l'Élan commun appelait les AESH de l'Enseignement Agricole Public à un rassemblement à Paris. Une vingtaine de collègues AESH représentaient les AESH lors de cette action devant la DGER.

Le mépris, ça suffit ! Les dysfonctionnements, ça suffit !

Tels étaient les mots d'ordre de ce rassemblement devant la DGER à Paris ce 3 octobre.

L'action a démarré par des échanges et des prises de parole devant le Ministère. Témoignages du quotidien de la précarité vécue, nos collègues des Hauts de France, d'Ile de France, d'AURA, de Pays de la Loire, Centre Val de Loire ou encore du Grand Est ont rappelé les difficultés rencontrées chaque jour dans l'exercice de leur métier d'AESH.

Des Parlementaires LFI (N.ABOMANGOLI, R.ARENAS) et du PS (M.P.MONNIER) sont venus apporter leur soutien à cette mobilisation, dénoncer les renoncements de l'Etat et s'étonner de l'absence de réponse du Ministre FESNEAU à leur question écrite...

Une délégation de 15 collègues AESH et représentants nationaux de l'Élan Commun ont ensuite pu rencontrer des représentant.es du SRH (sous direction gestion carrière et rémunération) et de

la DGER (sous direction des établissements, des dotations et des compétences).

Les échanges ont principalement porté sur la précarité persistante malgré la CDISATION qui ne change manifestement rien (insuffisance des salaires, quotité incomplète, emplois du temps changeants, manque de formation...) et le non respect des textes réglementaires (missions en dehors du cadre imposées, calcul du temps de travail...). Nous sommes également revenus sur les nécessaires rappels à réaliser auprès des différentes autorités concernant le respect des textes réglementaires (note de gestion et notes de service). L'administration s'est engagée à refaire un point sur ce sujet lors de prochains WEBINAIRES avec les autorités régionales et locales. Une nouvelle version de la note de service CDISATION paraîtra dans les prochains jours en indiquant clairement que celle-ci est de droit au bout des 3 ans.

Lors de cette entrevue, nous avons également porté, en plus de la création d'un véritable statut, la nécessaire réécriture de la note de service de janvier 2022 en portant des propositions claires que l'administration a considéré, à ce stade, comme des pistes de travail intéressantes :

- mise en place d'un VADEMECUM sur le métier d'AESH
- création de référents régionaux AESH
- mise en place d'un plan de formation (à différentes échelles)
- fourniture de matériel de travail et d'EPI pour les AESH

Clairement, cette journée de mobilisation est une réussite. A court terme, des avancées réelles doivent pouvoir prendre forme dans les prochaines semaines avec la réécriture de textes réglementaires. L'ELAN COMMUN continue son combat avec et pour les AESH de l'enseignement agricole public.